

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Charlie Chaplin - BTS - Production - Assistance technique d'ingénieur

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Charlie Chaplin - BTS - Production - Assistance technique d'ingénieur	Jury par défaut	Autres candidats	2	151	17	38	27	40
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	7	94	26	53	27	40
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	7	119	42	74	27	40

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser à la conduite de projet de produits pluritechnologiques

Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

Attendus locaux

- Se sentir apte à faire des démarches de recherche d'une entreprise en vue du stage de fin de première année.
- Être conscient que cette recherche de stage, bien qu'accompagnée par l'équipe enseignante, passe par un investissement personnel et la maîtrise des codes inhérents à l'insertion professionnelle (tenue vestimentaire, attitude, langage...)

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

CONTENUS ET HORAIRES (1ère/2ème année)

Enseignements généraux :- Culture générale et expression (Français) (3h/3h)- Anglais (2h/3h)- Mathématiques (4h/3h)- Physique et physique appliquée (4h/4h)- Bureautique et outils de la communication (2h/2h)- Économie et gestion de l'entreprise (2h/2h)

Enseignements industriels :- Construction mécanique (5h/4h) : méthode et outils permettant la justification d'un choix de solutions techniques, (structure, dimensionnement...)- Construction électrique (4h/3h) : normes, sécurité, appareillage et schématisation...- Automatismes, informatique industrielle (3h/3h) : analyse et mise en œuvre de système automatisés- Étude des systèmes techniques (2h/4h) : Technologie de construction avec acquisition des connaissances de base sur les composants et leur agencement, utilisation des méthodes et outils pour la compréhension et rédaction de documents techniques- Organisation industrielle (3h/3h) : gestion de production, gestion de stocks et mise en place d'une politique Qualité en entreprise

Stages en entreprise :- 7 à 8 semaines en fin de première année.- 100h en cours de deuxième année.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les critères généraux d'examen des vœux

Tous les dossiers de candidature ont fait l'objet d'une lecture approfondie :

- notes obtenues à l'examen (le cas échéant)
- bulletins scolaires
- appréciations des professeurs
- éléments d'appréciation saisis par le professeur principal
- appréciation du chef d'établissement
- avis du chef d'établissement
- projet de formation motivé

Une attention particulière a été portée sur :

- le projet de formation motivé, ce dernier devant faire preuve d'une réelle authenticité
- le comportement en classe noté dans les appréciations portées par les équipes enseignantes sur les bulletins scolaires (sérieux, implication et régularité dans le travail, efforts fournis...)
- l'avis de l'ensemble des enseignants, saisi par le professeur principal
- l'avis du chef d'établissement d'origine

Au niveau des résultats ont pris en compte :

- l'expression orale et écrite, en français et en anglais.
- les domaines scientifiques (Mathématiques, Physique, Sciences de l'Ingénieur ou Technologie le cas échéant).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Plusieurs observations peuvent être formulées au regard des dossiers qui ont été évalués :

- La commission a constaté une très grande hétérogénéité des dossiers reçus, aussi bien en termes de résultats que de comportement ;
- D'autres dossiers mettent en valeur un réel projet de formation. Dans l'intérêt des candidats, il convient de porter une attention soignée à la rédaction de cette lettre adressée au jury, ainsi qu'à la formation. C'est d'autant plus important lors d'un projet de reconversion ou réorientation ;
- Les lettres de motivation ayant fait l'objet d'un « copier-coller » issu de recherches internet, ainsi que les lettres de motivation louant les mérites supposés de l'organisme de formation desservent plus les candidats qu'elles ne les servent. Le projet de formation motivé doit faire preuve d'une **réelle authenticité** ;
- De nombreux dossiers ne contiennent pas les moyennes et appréciations obtenues lors de la formation suivie par le candidat (notamment pour les cursus suivis en enseignement supérieur). Il convient de compléter sa candidature avec soin, en remplissant l'ensemble des champs demandés ;
- Certains dossiers présentent des candidatures avec de l'**absentéisme, du bavardage**, voire de l'**insolence** envers les enseignants. Ces éléments ne correspondent pas aux critères généraux d'examen des vœux ;
- Certaines filières d'origine ne sont pas adaptées à la formation demandée (bac pro et bac techno tertiaires, aide à la personne...). Il convient de faire un choix de poursuite d'études en lien avec la formation suivie, d'autant qu'il n'a pas été possible d'écarter les bacheliers pro hors champ ATI, quand l'établissement d'origine avait émis un avis favorable.

Il est donc indispensable que les candidats préparent leur projet post bac dès la classe de première, sur le plan des résultats scolaires, mais également dans leur assiduité et leur comportement.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats	Tous les dossiers de candidature feront l'objet d'une lecture approfondie : les notes obtenues à l'examen (le cas échéant). Les bulletins scolaires de première et de terminale. La capacité à s'investir sur l'ensemble des disciplines.	Seront pris en compte : l'expression orale et écrite, en Français et en Anglais, les domaines scientifiques, de spécialité (Mathématiques, Physique, Sciences de l'Ingénieur le cas échéant) et/ou disciplines professionnelles selon le cursus	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral	Résultats obtenus aux EAF et lecture du projet motivé	Les notes obtenues aux EAF ainsi qu'en philosophie le cas échéant	Très important
Savoir-être	Comportement	Sont repérées les remarques stipulant les savoir- être au travers des appréciations de Première et terminale.	Seront étudiés : le comportement en classe noté dans les appréciations portées par les équipes enseignantes sur les bulletins scolaires (sérieux, implication et régularité dans le travail, efforts fournis...). L'avis de l'ensemble des enseignants, saisi par le professeur principal. L'avis du chef d'établissement d'origine.	Essentiel
	Assiduité	Sont repérées les remarques sur les absences au travers des bulletins de première et terminale	De même, seront prises en compte les remarques sur les retards et les absences non justifiées.	Essentiel

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation et cohérence du projet	La motivation du candidat doit être claire et surtout correspondre à la formation choisie	Une attention particulière sera portée sur la motivation du candidat qui sera évaluée à la lecture du projet de formation motivé	Très important
	Projet de formation motivé	Le projet de formation motivé est lu et doit être argumenté et sincère	le projet de formation motivé ne peut être le résultat d'un travail de copié/collé sur Internet. Cet écrit doit être personnel et doit exprimer la motivation du candidat, par rapport à ses projets de poursuites d'études (y compris après le BTS) et/ou de métiers. Il est inutile et même contre-indiqué de faire l'éloge de notre école. Il est par contre fortement conseillé de dire ce qu'on attend de cette formation.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Sera noté l'investissement personnel de l'élève à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement	Toute activité marquant l'engagement au sein de l'actuel établissement (délégué élèves, participation au conseil d'administration, à la maison des lycéens...), sera perçu comme un plus dans l'étude du dossier	Important

Signature :

Claude GRILLET,
Proviseur de l'établissement Lycée Charlie Chaplin